



Au nom de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada, je vous invite à participer à une initiative importante visant à guider l'élaboration d'un système d'évaluation fondée sur les compétences qui s'appliquera aux avocats et aux diplômés formés à l'étranger du Comité national sur les équivalences des diplômes de droit (le « CNE ») de la Fédération.

Le CNE est responsable de l'évaluation des titres de compétences des avocats et des diplômés formés à l'étranger. Avant de pouvoir faire une demande d'admission au programme de formation professionnelle d'un ordre professionnel de juristes canadien relevant de la common law, les candidats du CNE doivent démontrer que leurs études et leur expérience en droit sont à peu près équivalentes à celles des diplômés de programmes de common law canadiens approuvés par la Fédération. Dans le cadre de ce processus, la formation et l'expérience en droit de chaque candidat doivent être évaluées et les candidats doivent démontrer leurs compétences dans certaines matières particulières du droit en passant des examens du CNE ou en suivant des cours dans une faculté de droit.

Sous la direction du Comité de modernisation du système d'évaluation du CNE (« le Comité »), un processus itératif de consultation et d'examen a été entrepris en vue de l'élaboration d'un profil de compétences à utiliser pour mettre à jour la méthodologie et les processus d'évaluation du CNE. Une première ébauche du profil a été élaborée par un groupe de travail nommé et a été affinée en consultation avec des membres du milieu de l'enseignement du droit, des superviseurs de stage, des avocats débutants, des juristes formés à l'étranger, des examinateurs du CNE, des ordres professionnels de juristes et le Conseil consultatif autochtone de la Fédération.

Nous cherchons maintenant à obtenir une contribution plus large des membres de la profession juridique afin de valider le projet de profil de compétences du CNE. À cette fin, nous vous invitons à remplir un bref sondage pour évaluer les compétences du profil. Pour accéder au sondage, s'il vous plaît utiliser [ce lien](#). Il faudra jusqu'à 20 minutes pour répondre au sondage.

Vos réponses demeureront complètement anonymes, et les données à votre sujet seront supprimées du serveur de fichiers un mois après la fin du sondage. La date limite pour répondre au sondage est le **17 mars 2024**. Pour tout problème, veuillez envoyer un courriel à l'adresse [credentialing@act.org](mailto:credentialing@act.org).

Nous vous remercions à l'avance de votre contribution à cet effort essentiel pour soutenir une approche basée sur les compétences dans le processus du CNE.

**Lynda Troup**  
**Présidente**  
**Comité de modernisation du système d'évaluation du CNE**